



Entre Lyon et Genève, dans le département de l'Ain, **Haut-Bugey Agglomération** rassemble 42 communes et compte 64 000 habitants. Au cœur de la Plastics Vallée, elle représente le premier pôle de plasturgie en Europe. Elle réussit à concilier harmonieusement qualité de vie et dynamisme économique.

Haut-Bugey Agglomération porte des projets d'envergure dessinant l'avenir du territoire.

Elle recrute :

Un Directeur ou une Directrice pour son Conservatoire à Rayonnement Départemental, afin d'assurer la direction pédagogique, artistique et administrative de l'établissement (650 élèves) et encadrer les équipes enseignantes et administratives

Recrutement début 2026 pour l'exercice des fonctions en autonomie à compter de l'année scolaire 2026-2027

Missions principales :

- Proposer et décliner les actions de l'enseignement artistique spécialisé musique, danse et théâtre à l'échelle de la collectivité qui concourent à la solidarité sociale et territoriale
- Consolider, ajuster, proposer les évolutions du projet d'établissement et ses programmes d'actions, en concertation/coopération avec le directeur d'études, les équipes pédagogiques et administratives
- Evaluer les moyens nécessaires à leur mise en œuvre et les traduire de manière opérationnelle en nouant des coopérations avec les acteurs locaux, régionaux ou nationaux dans la cohérence du pilotage général de la collectivité
- Veiller à l'ancrage du conservatoire dans son contexte territorial, à son ouverture, son caractère démocratique et son rayonnement

Activités principales :

- Décliner les orientations politiques dans l'organisation générale de l'établissement, en tenant compte du contexte social, économique, environnemental et artistique de la structure
- Prendre en charge la représentation et la communication générale du conservatoire, ainsi que le développement de son rayonnement, tout en respectant les orientations de politique culturelle et territoriale souhaitées par les élus
- Déployer le projet d'établissement et l'inscrire dans le fonctionnement des réseaux d'établissements départemental et régional
- Organiser la concertation et l'animation des équipes pédagogiques et administratives
- Piloter le conseil d'établissement en collaboration avec le directeur des études
- Participer au développement de l'éducation artistique et culturelle en lien avec les établissements scolaires
- Assurer la responsabilité de la gestion financière, technique et ressources humaines du conservatoire d'agglomération

- Elaborer et mettre en œuvre un programme d'éducation artistique et d'action culturelle, et concevoir un programme d'action culturelle en lien avec les enseignements délivrés
- Animer les réflexions et la recherche d'innovation pédagogique, et notamment sensibiliser l'équipe de professionnels aux évolutions artistiques, techniques, pédagogiques et sociales

Activités secondaires :

- Animer les instances pédagogiques de l'établissement
- Assurer si besoin la médiation dans les relations entre les élèves, les parents d'élèves et les enseignant(e)s
- Développer les relations avec les partenaires institutionnels, les différents acteurs de la vie culturelle locale et nationale, et les usagers

Profil :

➤ Permis B obligatoire

➤ Savoirs :

- Bonne connaissance des politiques contractuelles publiques, éducatives, pédagogiques et artistiques
- Parcours managérial avéré, artistique et pédagogique confirmé
- Maîtrise des sujets relatifs aux ressources humaines et à la gestion administrative et budgétaire

➤ Qualités et expérience souhaitées :

- Sens des responsabilités et une aptitude avérée et reconnue au management bienveillant
- Force de proposition
- Excellent sens du relationnel
- Grande ouverture aux différentes esthétiques et pratiques artistiques
- Excellentes qualités rédactionnelles et orales
- Conduite de projets et de programmes d'actions
- Capacités reconnues à mobiliser, impliquer et coordonner les équipes

Caractéristiques du poste :

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle,

Emploi des Directeurs territoriaux d'enseignement artistique (A) et des Professeurs d'enseignement artistique (A)

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + NBI (si titulaire) + avantages (titres restaurants, CNAS, participation mutuelle et prévoyance)

Rythme de 36 heures hebdomadaires composé d'une semaine de 5 jours et d'une semaine de 4 jours (vendredi non travaillé) octroyant 22,5 jours de congés et 6 jours d'A.R.T.T.
Possibilité de télétravail à raison d'une journée toutes les 2 semaines

Une lettre de candidature accompagnée d'un CV détaillé et pour les fonctionnaires du dernier arrêté de situation doivent être adressés à : Monsieur le Président Haut-Bugey Agglomération, 57 rue René Nicod – CS 80502 - 01117 Oyonnax Cedex

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 30 novembre 2025

PRISE DE POSTE : 1^{er} février 2026

RECRUTEMENT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

(Tuilage prévisionnel possible dès le début d'année 2026)

Renseignements

Monsieur Sébastien SAÏZ
Directeur Général Adjoint Services de Proximité

Monsieur Laurent BOUTAINE
Directeur du CRD

emploi@hautbuguey-agglomeration.fr
04.74.81.23.70